

La bioéthique intrigue...

Jean-Pierre Grafteau et Alain Léon, deux professeurs de médecine et membre du comité de Bioéthique de Champagne-Ardenne sont intervenus, mardi au lycée Diderot lors d'une conférence sur la bioéthique.

Des cellules-souches en vente sur Internet pour augmenter son espérance de vie, des individus qui en un seul clic peuvent se retrouver avec leurs génomes en main... On n'arrête plus le progrès et c'est peut-être bien là le problème pour l'homme. Les professeurs de médecine, Jean-Pierre Grafteau et Alain Léon sont intervenus, mardi soir, au lycée Diderot pour discuter avec les lycéens mais aussi des personnes extérieures, des enjeux mais aussi des limites de la bioéthique. A la question : «*Est-ce que cela vous inquiète ?*», la réponse est majoritairement "oui" car les enjeux sont importants. Pendant près de deux heures, les enseignants ont abordé la bioéthique par deux thèmes : l'impact des tests génétiques et l'intelligence artificielle. Du stockage des données aux visites robotisées et à la perte des relations patients/médecins, tous les domaines ont été abordés afin de mettre en exergue le monde que les

participants souhaitaient avoir demain. Faut-il craindre les robots? Sommes-nous en train de passer de l'homme réparé à l'homme augmenté? «*Avec les antidépresseurs et les contraceptifs, nous sommes déjà dans cette idée d'homme augmenté*», a assuré Jean-Pierre Grafteau. Des questions qui ont intéressé

les élèves comme les personnes extérieures d'autant qu'elles questionnent sur l'avenir.

Des avis qui comptent

«*Ils se sentent concernés et j'ai trouvé intéressant de leur donner la possibilité de se positionner sur leur avenir. Cette dimension éthique est pour certains, intégrée à leur programme, comme en philosophie par exemple*», souligne Aurélie Roux, assistante d'éducation en charge de l'organisation des conférences.

D'autant que leurs réflexions sur le sujet vont être prises en compte dans le cadre de la révision de la loi éthique qui sera votée par le gouvernement à l'automne. Les deux professeurs de médecine qui font partie du comité régional de bioéthique ont reçu pour mission la création d'espace de réflexion éthique et doivent faire remonter au niveau national, les points de vue et inquiétudes qui leur ont été confiés.

M. P.



Une synthèse des discussions menées sur l'éthique par les deux professeurs dans l'ex-Champagne Ardenne sera transmise à la commission nationale de consultation des normes (CCEN), qui l'intégrera aux orientations et recommandations adressées au gouvernement.